

Lotissement "Fontroubade"

Plan de Bornage du lot n°19

Section AM
Lieu dit: "Beausoleil"

Echelle : 1/250

Désignation Cadastreale
Section AM
Lieu dit: "Beausoleil"
Numéro : 56
Superficie mesurée = 585 m²

Adresse
Voie : Allée des Passereaux
Numéro : 11

Légende :

- Borne O.G.E. nouvelle
- Borne O.G.E. existante

Implantation par rapport aux limites séparatives

- Possibilité de construction**
- en limite séparative
 - à une distance $d = h/2$, h étant la hauteur ou différence de niveau entre le point de la limite le plus rapproché et tout point de la construction. La distance d ne peut pas être inférieure à 3,00 mètres.

